

Des 4 coins de Chazel

Mai 2018

Chazel, vol. 8, no 5

SALLE COMMUNAUTAIRE MULTI-SERVICES



DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux de constructions de la salle communautaire de Chazel débuterons vers la mi-mai et devraient se terminer début septembre 2018.

Ceci n'est pas un encombrant

Les gens ont tendance à confondre « **encombrant** » avec « **ménage du printemps** ». Certes, le mois de mai est une période idéale pour faire le ménage du garage, du cabanon ou du sous-sol. Mais ces matières ne constituent pas pour autant des encombra



Ces matières ne sont pas des encombrants :

- ✘ Déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac bleu ou le bac vert.

Solution : Utilisez le bac approprié pour vous départir de ces matières.

✘ Résidus domestiques dangereux (RDD)

Ex : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.

✘ Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)

Ex : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, laine isolante, etc.

✘ Matériel électronique

Ex : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo, etc.

✘ Petits objets composés essentiellement de métal

Ex : grille-pain, four micro-ondes, etc.

Solution : Apportez ces matières à l'écocentre, au 15 boulevard Industriel à La Sarre, afin qu'elles soient valorisées de façon respectueuse pour l'environnement.

Pneu monté sur jante

- ✘ **Solution :** faites retirer la jante du pneu puis apportez-les à l'écocentre.

Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces

- ✘ **Solution :** contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.

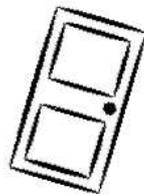
Ramassage des encombrants



Avant de déposer vos encombrants
pour le ramassage :



S'ils peuvent encore servir, apportez-les
à la :



Ressourcerie Le filon vert

129, 3^e Avenue Est

La Sarre (Qc)

Tél : 819-333-4088



En posant ce geste, vous vous assurez de respecter le concept des 3RV-E et apportez votre soutien à nos principales missions qui sont l'environnement et l'économie sociale.

Définition des 3RV-E (par ordre de priorité)

- Réduction
- Réemploi
- Recyclage
- Valorisation
- Élimination

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

Une cueillette des encombrants sera effectuée dans votre municipalité durant la semaine du 27 mai 2018.

Les encombrants sont définis comme des déchets non industriels qui, à cause de leur taille ou de leur volume, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières des ordures ménagères ou du recyclage.

Il y a deux catégories d'encombrants : métalliques (électroménagers, chauffe-eau, barbecue, etc.) et les non métalliques (matelas, sommiers, lavabo, baignoire, jouets de grande taille, etc.).

MATIÈRES REFUSÉES :

- Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- Pneu **non démonté** de la jante;
- Pneu d'un diamètre plus grand que **48 pouces**;
- Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (ex : bardeaux d'asphalte, gypse, etc.);
- Animaux morts;
- Armes à feu et munitions;
- Plastique d'ensilage;
- Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles).

Les encombrants devront être sur le bord de votre entrée le lundi matin afin qu'ils soient ramassés.

Nous vous demandons de profiter de cette occasion pour faire le ménage de votre propriété afin que notre municipalité soit belle et accueillante!

Pour infos : Bureau municipal aux heures d'ouverture.



MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

Collecte des ordures et des matières recyclables

La Régie intercommunale de la gestion des déchets de Roussillon nous informe régulièrement que leurs employés retrouvent souvent des matières non conformes dans les bacs; par exemple, au cours des dernières collectes, ils ont décelé la présence de « styromousse », de vêtements ainsi que de la nourriture dans les bacs à récupération, trois matières qui ne sont pas recyclables, ce qui a pour effet de **contaminer en entier le chargement de récupération.**

Nous avons donc convenu avec les employés à la collecte de nous informer de tous les cas de matières non conformes détectées dans les bacs. Nous avons eu, depuis, plusieurs signalisations, autant pour les bacs à recyclage que pour les bacs à ordures, dont en voici un résumé :

Matières non recyclables disposées dans les bacs à recyclage

- Matières recyclables souillées
- Couches souillées
- Excréments et litière souillée
- Matières poussiéreuses ou volatiles (cendre, bran de scie, poussière, poils d'animaux, etc.)
- Vêtements
- « Styromousse »

Matières déposées en vrac dans les bacs à ordures

- Matières poussiéreuses ou volatiles
 - Cendre de poêle
 - Bran de scie
 - Poussières
 - Poils d'animaux
- Vêtements

Matières interdites dans les bacs à recyclage ou à ordures

- Matériaux de construction, rénovation ou démolition
- Carcasses d'animaux (veau, mouffette, etc.)

Ces matières non conformes sont très souvent désagréables pour les employés, les matières poussiéreuses ou volatiles s'éparpillent au vent et s'envolent sur l'employé et vous pouvez vous imaginer l'odeur quand le sac dans lequel se trouve une mouffette morte se perce.



Nous désirons donc rappeler à tous les citoyens desservis par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon qu'il existe des règles à suivre pour trier adéquatement les matières qui vont dans les bacs à ordures et à récupération.

Le site Web de la MRC d'Abitibi-Ouest propose d'ailleurs divers documents à l'usage des citoyens afin de faciliter le tri des matières :

<http://www.mrc.ao.ca/fr/page/index.cfm?PageID=37>

Forêts, Faune
et Parcs

Québec 



Encore une fois cette année, nous vous invitons à participer à l'activité "**Mai mois de l'arbre**", il y aura comme à tous les ans une distribution de petits arbres, gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec l'AFAT. Nous serons **au Parc de la relève dimanche le 20 mai de 10h à 14h** pour faire la distribution. Premiers arrivés, premiers servis, les quantités sont limitées.

Mois de l'arbre et des forêts

Au Québec, la population souligne le Mois de l'arbre et des forêts afin de démontrer son attachement à cette richesse collective. C'est également pour se rappeler que cette même population appartient à un peuple dont l'histoire est intimement liée à la forêt et que cette ressource renouvelable est toujours essentielle pour le développement économique et social du Québec. Pour toutes ces raisons, nous célébrons la forêt pendant un mois entier.

Au cours du mois de mai, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ses partenaires organisent diverses activités pour démontrer à la population toute la portée de cette richesse naturelle et la lui faire découvrir. Le Mois de l'arbre et des forêts contribue ainsi à nous faire réaliser l'importance de cette ressource dans toutes les sphères de notre vie quotidienne, que ce soit par notre travail, nos loisirs ou encore par l'utilisation des milliers de produits dérivés de l'arbre. La forêt québécoise, en plus d'être riche, diversifiée et en santé, est créatrice d'emplois par les nombreuses retombées qu'elle génère.

Au Québec, durant ce Mois de l'arbre et des forêts, nous prenons conscience de l'importance de notre ressource

forestière, nous nous sentons concernés par la forêt et la célébrons.

Une ressource importante

Les forêts couvrent près de la moitié du territoire québécois, soit 761 100 km² sur une superficie totale de 1 700 000 km², ce qui représente 20 % des forêts canadiennes et 2 % des forêts mondiales. Cette ressource constitue l'un des principaux moteurs de l'économie des régions du Québec. Elle génère plusieurs dizaines de milliers d'emplois et plus de 240 municipalités en vivent directement. Elle revêt également une importance non négligeable pour les grands centres urbains, car si l'industrie de la première transformation du bois est généralement située près de la ressource, les entreprises de deuxième et troisième transformation se rapprochent des marchés. À ce titre, la région métropolitaine constitue le plus grand marché au Québec pour les produits du bois et du papier, en plus d'être la porte d'entrée vers le nord-est des États-Unis. Ce territoire urbain regroupe à lui seul 20 % des emplois de l'industrie de la deuxième et troisième transformation du bois au Québec.

Les forêts sont tout aussi importantes pour le maintien de la biodiversité et pour la production et la consommation de produits forestiers non ligneux comme les produits de l'érable, les petits fruits et les plantes médicinales, qui touchent les agglomérations urbaines au premier plan en tant que grandes utilisatrices de cette ressource. Les forêts québécoises constituent également l'habitat de 200 espèces d'oiseaux et de 60 espèces de mammifères et abritent une centaine d'espèces de poissons dans leurs nombreux plans d'eau.



FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Intentions des messes

Dimanche 13 mai 9 heures 30 * *Ascension du Seigneur**

***Visite de Mgr Gilles Lemay** Fête des Mères*

*Messe pour Diane Lacroix, 65^e anniversaire du décès

Par ses tantes Andrée et Marie

Dimanche 20 mai 9 heures 30 * *La Pentecôte**

Bénédictio des semences

*Messe pour Roger Deschênes, 19^e anniversaire du décès

Par Diane

Dimanche 27 mai 9 heures 30 * *La Sainte Trinité**

*Messe en action de grâce - Par Nicole et Michel Maheux

Dimanche 3 juin 9 heures 30

Bénédictio des véhicules

*Messe pour Marc Savard - Par sa mère Colette

Dimanche 10 juin 9 heures 30

*Messe pour Marie-Alice et Thomas-Louis Savard,

Anniversaires des décès - Par Ida et Charles-Eugène Savard

*Messe pour Léopold Veillette, 61^e anniversaire du décès

Par ses filles Andrée et Marie

Dimanche 17 juin 9 heures 30 *Fête des Pères!*

*Messe pour Albana Trépanier, 39^e anniversaire du décès

Par ses filles Andrée et Marie

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Le coin des finances Merci de votre générosité!

AVRIL : Quêtes : 401\$

Revenus: 882,76\$ Dépenses: 853,18\$ SURPLUS : 29,58\$

Capitation : Avril : 165\$

CAPITATION depuis le 1^{er} janvier : 1 305\$ Objectif 2 018: 3 000\$

Collecte dimanche de la Miséricorde : 29,25\$

BONNE FÊTE à notre curé, Jean-Guy Trudel, qui célébrera son 80^e anniversaire de naissance le 2 juin. Que le Seigneur le comble de ses bénédictions.

Visite de Mgr Gilles Lemay 13 mai

À la messe du dimanche 13 mai, nous aurons la visite de notre évêque, Mgr Gilles Lemay. Il concélébrera la messe avec notre curé. Cette visite s'inscrit dans le cadre des visites pastorales que notre évêque fait dans toutes les paroisses du diocèse. Vous êtes invités à venir le rencontrer. Bienvenue à tous!

Fête des Mères 13 mai

Bonne journée de fête à toutes les mamans et grands-mamans. Profitez bien de cette journée en compagnie de votre famille. Laissez-vous gâter!

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Bénédictio des semences 20 mai

À la messe du dimanche 20 mai, nous aurons la bénédiction des semences. Vous êtes invités à apporter quelques grains de semence ou des plants de légumes, de fruits, de céréales ou d'arbres pour les faire bénir.

Bénédictio des véhicules 3 juin

À la messe du 3 juin, il y aura la bénédiction de tous les véhicules stationnés près du bureau municipal. C'est une tradition, dans la paroisse, de faire bénir les véhicules avant la période des vacances d'été. Bienvenue!

Fête des Pères 17 juin

Bonne journée de fête à tous les papas et grands-papas. Profitez bien de cette journée en compagnie de votre famille. Laissez-vous gâter!

Pour votre information Qui consulter?

-Fabrique : Armande Bouchard, 819-333-6178

-Préparation au baptême : Marjolaine Lahaie, 819-333-6593

-Certificat de baptême, de confirmation, de mariage (qui peut servir seulement à des fins religieuses) : Colette D. Savard, 819-333-5322 ou Nicole Veillette, 819-333-5317

-Cimetière : - Colette S. Savard, 819-333-5346

ou Marcel Hince, 819-333-6516



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES

**73, Principale
MACAMIC, Qc**

RAPPEL - Le printemps frappe enfin à nos portes. Les pompiers pourraient également frapper à votre porte au cours des premières semaines du mois de mai. Comme l'ensemble des visites des résidences sur le territoire couvert par la Régie d'Incendie de Roussillon est échelonné sur quelques années, les pompiers visiteront encore cette année, une partie des résidences.

Lors de ces visites, il y aura toujours la vérification des détecteurs de fumée; lequel est obligatoire sur chaque étage et dont la durée de vie recommandée est de 10 ans. A cela, s'ajoute principalement la vérification du dégagement du panneau électrique et identification des circuits électriques, l'accumulation de matières combustibles et liquides inflammables mal entreposés...

Pour effectuer ces visites, il va de soi que les pompiers seront très bien identifiés avec leurs uniformes. Lorsque ceux-ci frapperont à votre porte, prenez le temps de bien les recevoir.

Le printemps, ce n'est pas seulement le temps des visites. Lorsque tout cet amoncellement de neige sera chose du passé et que les beaux jours ensoleillés seront de retour, pour certains, ce sera la joie de s'adonner au brûlage du foin et du gazon mort. Ce genre de feu est interdit et peut être très coûteux, car il peut endommager des bâtiments, des véhicules et autres; voir même en subir la perte. Après plus d'un an de travail, un nouveau camion est venu remplacer le vieux camion de service jaune, lequel avait mis en service au début des années 1980, soit plus de 35 ans. Ce nouveau camion répond aux normes actuelles en terme de véhicule incendie.

Roger Alain, directeur adjoint

Ramoner : au moins une fois par année!



La saison du chauffage au bois tire à sa fin! Pensez à faire ramoner votre cheminée dès maintenant par un ramoneur professionnel. Lui seul sera en mesure de déceler si elle est endommagée et conforme aux normes d'installation.

Ne négligez surtout pas de faire une inspection visuelle à l'automne avant de la réutiliser!

Pour une question de sécurité, votre MRC d'Abitibi-Ouest vous invite à communiquer avec une entreprise locale. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec votre technicien en prévention incendie.

François Lacasse
Technicien en prévention incendie



☎ 819 339-5671 #246
☎ 819 339-5400
✉ flacasse@mrcao.qc.ca
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre QC J9Z 1K7

P

Et vous, pour qui marcherez-vous?

Formez votre équipe dès maintenant!

1 800 267-6707

« Pour moi-même! »

— Stéphanie, survivante
d'un lymphome
de Hodgkin.

« Pour ma fille. »

— Johanne



À la Cité étudiante Polyno de La Sarre

le 15 juin 2018

Pour l'inscription au souper des survivants et pour l'inscription d'une équipe pour la marche, communiquez avec Mme Colombe Gaurde au

819 333-5392 ou 819 333-7197

* La marche aura lieu de 19 h à 23 h



Sauvons  de vies.



MUNICIPALITÉ DE CHAZEL

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Chazel

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2017

Avis public est, par la présente donné, que le vérificateur de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton présentera, lors d'une séance spéciale qui aura lieu le 22 mai 2018 à 19h00 à la salle du conseil, les états financiers de la Municipalité de Chazel ainsi que son rapport de vérification pour l'année 2017.

Donné à Chazel ce 7^e jour de mai 2018

Huguette Audet
Adjointe à la direction

Pour nous joindre :

Par la poste ou en personne :

752, 1ere Avenue Ouest
Chazel (Qc) J0Z 1N0

Par téléphone :

819-333-4758

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, Mardi et Jeudi

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Merci à notre commanditaire

Comité Bellefeuille

595A, Principale, Authier (Qc) J0Z 1C0

Tél : (819)782-3297

Fax : (819)782-3301



Prochaines séances du conseil municipal :

5 juin 2018

LE BUREAU MUNICIPALE SERA FERMÉ LUNDI 21 MAI,
FÊTE DES PATRIOTES